
REPONSE

(No. 71)

A un ordre de l'Assemblée législative, en date du 14 février 1906.

Pour : Copie de la correspondance échangée avec le gouvernement relativement au congrès de la colonisation, tenu à St-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre dernier, ainsi qu'une copie des résolutions passées à ce congrès.

(Signé),

L. RODOLPHE ROY,

Secrétaire de la Province.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 2 mars 1907.

REPONSE

(No. 71)

A un ordre de l'Assemblée législative, en date du 14 février 1906.

Pour : Copie de la correspondance échangée avec le gouvernement relativement au congrès de la colonisation, tenu à St-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre dernier, ainsi qu'une copie des résolutions passées à ce congrès.

(Signé), L. RODOLPHE ROY,

Secrétaire de la Province.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 2 mars 1907.

DÉPARTEMENT DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES
PÊCHERIES, QUÉBEC.

SERVICE DE LA COLONISATION.

QUÉBEC, 1er mars 1907.

L'honorable Secrétaire de la Province,
Québec,

Monsieur le Ministre,

Je vous envoie, en même temps que la présente, une liasse de documents en réponse à un ordre de la Chambre en date du 14 février 1906, relativement au congrès de Colonisation tenu à St-Jérôme les 21, 22 et 23 novembre 1905.

Je vous ferai observer que la production de ces documents répond aussi en partie à une adresse en date du 6 février 1906, se rapportant au même congrès de colonisation.

Veillez me croire,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) S. DUFAULT,

Sous-ministre.

Réponse à un ordre de la Chambre en date du 14 février 1906, pour copie de la correspondance échangée avec le gouvernement relativement au congrès de colonisation, tenu à St-Jérôme les 21, 22 et 23 novembre dernier, ainsi qu'une copie des résolutions passées à ce congrès.

Réponse partielle à une adresse de l'Assemblée législative en date du 6 février 1906, priant Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de vouloir bien faire mettre devant la Chambre copie des ordres en Conseil, documents et correspondance autorisant le congrès de colonisation à St-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre 1905, et le congrès de chasse et de Pêche, à Montréal, les 12, 13 et 14 décembre 1905, ainsi que des comptes des frais encourus par la Province pour la convocation et la tenue de ces deux congrès.

Que la dite adresse soit présentée à Son Honneur par ceux des membres de cette Chambre, qui forment partie de l'honorable Conseil exécutif de cette province.

QUEBEC,

1906

L'honorable M. Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries,

Palais législatif,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des séances du congrès de colonisation, tenu à Saint-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre 1905.

Vous trouverez en appendice les résolutions adoptées au congrès, la correspondance, les commentaires des différents journaux et les principales conférences.

Veillez me croire,

Monsieur le Ministre,

Votre très dévoué serviteur,

(Signé) ALFRED PELLAND,

Secrétaire du Congrès.

CONGRES DE COLONISATION

—
APPENDICE A

—
CORRESPONDANCE

Lettres aux Invités

Québec, 23 octobre 1905

CONGRÈS DE COLONISATION, ST-JÉRÔME 21, 22 et 23 NOVEMBRE 1905

Cher monsieur,

Depuis que j'ai l'honneur de faire partie du Conseil exécutif de la province de Québec, en qualité de ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries, j'ai cru qu'il était de mon devoir de visiter la plupart de nos principales régions à coloniser.

Au cours de ces voyages, j'ai recueilli des observations diverses, et, maintenant, avant de donner effet à certaines réformes qui me paraissent désirables, je veux convoquer ceux qui s'intéressent aux choses de la colonisation, à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, les 21, 22 et 23 novembre prochain.

Vous êtes cordialement invité à venir prendre part aux travaux de cette convention, en traitant un des sujets dont vous trouverez l'énumération dans le programme ci-joint. Vous voudrez bien me faire part de votre intention dans le plus court délai, afin de nous permettre d'insérer, à temps, votre nom sur le programme ; ceux-là seulement qui se seront inscrits d'avance pourront prendre part à la discussion.

S'il est à votre connaissance que des personnes s'intéressant au mouvement de la colonisation, désirent venir à Saint-Jérôme, aux dates susmentionnées, vous voudrez bien me communiquer leurs noms et adresses afin de les faire bénéficier des réductions que les compagnies de transport ont accordées à cette occasion.

En attendant que j'aie le plaisir d'une réponse, j'ai l'honneur de me soucrire.

Votre bien dévoué,

(Signé) JEAN PREVOST.

Lettres aux Évêques

Québec, 21 octobre 1905.

Monseigneur,

Depuis que j'ai l'honneur de faire partie du Conseil exécutif de la province de Québec, en qualité de ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, j'ai cru qu'il était de mon devoir de visiter la plupart de nos principales régions à coloniser.

Au cours de mes voyages, j'ai recueilli des observations diverses, et, maintenant, avant de donner effet à certaines réformes qui me paraissent désirables, je veux convoquer ceux qui s'intéressent aux choses de la colonisation, à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, les 21, 22 et 23 novembre prochain.

Vous êtes cordialement invité à ce congrès, en votre qualité d'évêque d'une de nos principales régions de colonisation.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monseigneur, combien nous serions honorés de votre présence, et quel prestige l'autorité de votre nom, de votre expérience et de vos conseils donnera à nos délibérations.

En attendant, que j'aie le plaisir d'une réponse,

J'ai l'honneur de me sousscrire,

Monseigneur,

Votre bien dévoué serviteur,

(Signé) JEAN PRÉVOST.

Invitation aux Journaux

Québec, 19 octobre 1905.

CONGRÈS DE COLONISATION, ST-JÉRÔME, 21, 22 et 23 NOVEMBRE 1905

Monsieur le Rédacteur,

Depuis que j'ai l'honneur de faire partie du Conseil exécutif de la province de Québec, en qualité de Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, j'ai cru qu'il était de mon devoir de visiter la plupart de nos principales régions de colonisation.

Au cours de ces voyages, j'ai recueilli des observations diverses, et, maintenant, avant de donner effet à certaines réformes qui me paraissent désirables, je veux convoquer ceux qui s'intéressent aux choses de la colonisation, à Saint-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre prochain. Vous êtes cordialement invité à assister personnellement aux séances du Congrès ou à envoyer un représentant.

Vous voudrez bien me communiquer le nom du représentant de votre journal afin de le faire bénéficier des réductions que les compagnies de transport ont bien voulu accorder à cette occasion.

En attendant que j'aie le plaisir d'une réponse, j'ai l'honneur de me sousscrire,

Votre bien dévoué,

(Signé) JEAN PRÉVOST.

Québec, 20 octobre 1905

CONGRÈS DE COLONISATION, ST-JÉRÔME, 21, 22 et 23 NOVEMBRE 1905

Monsieur le directeur,

Nous attirons votre attention sur la lettre d'invitation ci-jointe, qui a été adressée à tous ceux qui s'intéressent au mouvement de la colonisation dans la province de Québec.

Vous nous seriez particulièrement agréable en la publiant, dans un bon endroit, de votre estimable journal.

Nous profitons de l'occasion pour vous demander de propager l'idée de notre congrès, au moyen de votre journal, en donnant aux organisateurs toute la latitude possible afin qu'ils atteignent plus facilement vos lecteurs.

Nous avons l'honneur d'être,

Vos bien dévoués serviteurs,

(Signé) ALF. PELLAND,

RENE DUPONT,

Sec.

Québec, 3 novembre 1905.

Invitation à l'Association des Marchands de Bois.

M. P. G. Owen,

Secrétaire de l'Association des Marchands de Bois,

Québec.

Cher monsieur,

Comme vous le savez, sans doute, il y aura, le 21, le 22 et le 23 novembre courant, à Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, un congrès de la Colonisation sous les auspices de l'honorable Jean Prévost, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de cette province.

A ce congrès seront discutées plusieurs questions importantes touchant la colonisation et les marchands de bois.

Un bon nombre des membres de votre association trouveraient à s'intéresser à plusieurs des sujets soumis à la discussion durant ce congrès.

Vous êtes donc cordialement prié d'appeler l'attention des membres de votre association sur ce congrès et de les inviter à assister à ses séances.

Si vous m'envoyez les noms de vos membres que vous voulez y voir assister, je me ferais un plaisir d'adresser à chacun d'eux une carte d'admission à tout le congrès.

Une réponse au plus tôt obligerait

Votre tout dévoué,

(Signé) ALFRED PELLAND,

Secrétaire du Congrès de la Colonisation.

P.S.—Tous ceux de vos associés qui désireraient prendre part à la discussion y sont cordialement invités.

Vous verrez, d'après le programme ci-inclus, qu'au nombre des sujets à discuter se trouve celui des réserves de colonisation et celui des opérations des colons et des marchands de bois.

A. P.

Québec, 21 octobre 1905.

Invitation aux Agents des Terres de la Couronne.

Cher monsieur,

Vous êtes mêlé, si intimement, au mouvement de la Colonisation, par votre position officielle, que votre présence au congrès, qui sera tenu à Saint-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre prochain, nous serait utile.

J'espère que vos travaux permettront d'assister à ce congrès.

Votre bien dévoué,

Montréal, le 25 octobre 1905.

A l'honorable M. Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation.

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu votre lettre du 21 de ce mois. Comme j'ai eu déjà le plaisir de vous le dire, j'accepte bien volontiers de prendre part au congrès que vous organisez pour les 21, 22 et 23 novembre. Je considère qu'il est de mon devoir de manifester ainsi toute ma sympathie pour une œuvre aussi importante que celle de la colonisation.

J'aurais voulu me rendre à Saint-Jérôme dès le matin du premier jour, mais je serai alors retenu à Montréal par une cérémonie religieuse que je dois présider. S'il n'y a pas d'inconvénient à la chose, je pourrai célébrer, le 22 novembre, la messe que vous me demandez d'offrir pour obtenir les bénédictions de Dieu sur les travaux du congrès. Je suis prêt à dire cette messe à l'heure qui sera jugée la plus convenable.

J'accepte aussi avec satisfaction la présidence d'honneur que vous voulez bien m'offrir.

Recevez, monsieur le ministre, avec mes meilleurs vœux, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

(Signé) † PAUL,
Arch de Montréal.

Joliette, 26 octobre 1905.

L'honorable Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,
des Mines et des Pêcheries.

Monsieur le Ministre,

Je me ferai un devoir, et ce sera pour moi un plaisir d'assister au congrès de la Colonisation qui se [tiendra à Saint-Jérôme les 21, 22 et 23 novembre prochain.

Je vous félicite, monsieur le ministre, de chercher à bien connaître les véritables intérêts de la colonisation dans notre province. N'est-ce pas vous assurer le moyen de les servir avec intelligence, de les promouvoir avec efficacité ?

L'œuvre à laquelle vous vous dévouez est, à l'heure présente, l'une des plus importantes dont puisse s'occuper le gouvernement de Québec. Vous faites donc preuve d'un patriotisme éclairé en consacrant à cette œuvre vos talents et vos énergies. Vous saurez la mener à bonne fin, et vous aurez ainsi bien mérité de l'église et de l'état.

Je suis, monsieur le ministre,

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé) † JOSEPH ALFRED,

Evêque de Joliette.

Pembroke, 28 novembre 1905.

L'honorable J. Prévost,

Ministre de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries.

Honorable monsieur,

Tout d'abord, je veux vous offrir mes félicitations pour le succès du congrès de Colonisation, dont vous avez été le promoteur et l'âme dirigeante.

Les suggestions qui y ont été faites, les résolutions qui y ont été adoptées, les plans qui ont été proposés, les protestations solennelles de sympathie franche et sincère, qui ont été échangées entre l'église et l'état, tout cela est certainement de nature à produire les plus heureux résultats pour l'avancement et le développement de la colonisation et le bien général de notre beau et heureux pays, surtout de notre chère province de Québec.

Maintenant, je viens vous informer que, conformément au désir que vous avez exprimé au Rév. Messire E. A. Latulippe, mon représentant au congrès, j'écris aujourd'hui même, afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour me permettre de pousser de l'avant le projet de la construction du prolongement du chemin de fer de Mattawa au Long Sault, jusqu'à la rivière des Quinze.

Aussitôt que j'aurai des nouvelles, je m'empresserai de vous les communiquer.

Vous faisant mes meilleurs souhaits de santé, de bonheur et de prospérité,

Je vous salue et demeure

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé) N. Z. LORRAIN,

Evêque de Pembroke.

Evêché de Chicoutimi, 31 octobre 1905.

A l'honorable M. Jean Prévost,
 Ministre de la Colonisation,
 Québec.

Monsieur le ministre,

En réponse à votre honorée lettre, du 21 du courant, m'invitant d'assister à un congrès de la Colonisation qui se tiendra à Saint-Jérôme au mois de novembre prochain, je m'empresse de vous informer que je regrette beaucoup d'être empêché de me rendre à votre gracieuse invitation. Des circonstances incontrôlables m'en empêchent. Je souhaite succès à votre œuvre patriotique et je suis convaincu que l'œuvre si importante de colonisation, à laquelle je m'intéresse tout particulièrement, en recevra une vigoureuse impulsion.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

(Signé) † M. T.,

Evêque de Chicoutimi.

Rimouski, 9 novembre 1905.

A l'honorable monsieur Jean Prévost,
 Ministre de la Colonisation,
 des Mines et des Pêcheries,
 à Québec.

Monsieur le ministre,

A la suite d'une absence de plusieurs jours, j'ai trouvé ici votre lettre du 21 octobre dernier, par laquelle il vous a plu de m'inviter à assister à un congrès de colonisation que vous avez eu l'excellente pensée de convoquer à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne, pour les 21, 22 et 23 novembre courant. Je viens aujourd'hui vous remercier respectueusement de cette bienveillante invitation.

Je serais très heureux de pouvoir y faire droit. Je crois en effet que je les connais suffisamment pour en parler pertinemment, après avoir eu maintes occasions de les étudier attentivement sur les documents officiels les plus accrédités et par des informations multipliées fournies par mes trappeurs des forêts les plus intelligents, les plus expérimentés et les plus judicieux observateurs, les facilités et les avantages particuliers, j'oserais dire exceptionnels, qu'offrent à la colonisation et à l'agriculture les qualités du sol et la nature du climat de toute cette région de la province de Québec qui s'étend depuis le

lac Témiscamingue jusqu'à la rivière Ristigouche, et de là jusqu'aux limites de la péninsule de la Gaspésie, plus particulièrement à l'intérieur des terres.

Que de fertiles et belles paroisses à former comme par enchantement dans les divers cantons de la vallée de la Métapédia, comme aussi dans la partie non encore défrichée des comtés de Rimouski et de Témiscouata, si la loi créait, en termes précis et effectifs, des réserves clairement définies où les colons de bonne foi seraient admis à pénétrer à des conditions réelles et équitables et sans plus d'entraves ni de vexations. De plus, si un chemin de fer traversait ce vaste territoire, le divisant ainsi en deux fractions, au sud de l'Intercolonial, tout un monde surgirait comme à l'instant, pour le bien de la prospérité et l'honneur de notre chère province.

Il y a également de très grands progrès à réaliser en ces matières de colonisation et d'agriculture dans les comtés de Bonaventure et de Gaspé. Mais tous les vrais patriotes savent que l'un des plus grands obstacles, entre autres non moins notoires, c'est celui du chemin de fer du littoral jusqu'au Bassin de Gaspé, qui ne s'achève point. Et de là, si ce chemin de fer était prolongé jusqu'à Métis, à travers de magnifiques plaines et vallées, il servirait à ouvrir un autre domaine non moins propre au défrichement et à la culture du sol, et plein d'un fécond et riche avenir. L'été dernier, je visitais encore avec le soin le plus attentif et le plus minutieux cette partie isolée de mon diocèse, et que de notes abondantes et utiles, que de renseignements fidèles et détaillés j'y ai recueillis. Ces notes, ces renseignements sur l'état des lieux, des personnes et des choses, comme sur leurs besoins respectifs et sur les moyens d'y pourvoir, ajoutés à d'autres sources de notions analogues antérieurement acquises sur les conditions géologiques, climatologiques et économiques de toute la partie de mon diocèse pratiquement susceptible de défrichement, m'auraient fourni les matériaux solides d'une démonstration impartiale, et d'autant plus digne, il me semble, des égards de ceux qui en auraient été témoins, parmi les assistants à votre congrès de colonisation.

Mais voilà que des occupations pressantes, des engagements déjà pris auxquels je ne saurais me soustraire sans manquer au devoir de mon ministère, me retiendront ici à l'époque fixée pour ce congrès. En conséquence, je vous prie d'agréer mes excuses, avec l'expression des vœux les plus sincères que je forme pour le plein succès des délibérations et des conclusions qui seront l'objet des sollicitations et des travaux de ce congrès.

Dans ces sentiments et ces dispositions,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) † ANDRÉ ALBERT,

Evêque, St-Germain, Rimouski.

Ottawa, 28 octobre 1905.

J'ai reçu avec reconnaissance la gracieuse invitation d'assister au congrès de la Colonisation qui se tiendra à Saint-Jérôme les 21, 22 et 23 novembre prochain.

Malgré toute la joie que m'apporte cette bonne nouvelle, je ne puis vous promettre de me rendre à vos désirs. Je vous prie de vouloir bien accepter mes excuses, et croire à mes sincères regrets. Cependant, monsieur le ministre, je me hâte de vous offrir mes plus chaleureuses félicitations pour l'idée grande et belle de convoquer à Saint-Jérôme cette illustre assemblée.

Vous avez voulu réunir l'église et l'état, afin que l'église et l'état qui s'intéressent tant à la cause de la colonisation, applaudissent à vos sincères et généreuses déclarations pour l'œuvre de la colonisation.

Cette assemblée illustre rappellera les réunions plus modestes, mais bien importantes tenues à Saint-Jérôme par le toujours regretté Mgr Labelle, dont vous êtes le si digne enfant.

Comme Mgr Labelle, monsieur le ministre, vous avez cette cause à cœur, et les échos de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud, nous ont déjà fait connaître les belles et encourageantes choses que vous avez dites.

Merci, monsieur le ministre, pour ce grand encouragement aux pauvres colons; merci pour les pauvres missionnaires qui font tant de sacrifices et que vous consolez par votre dévouement; merci en particulier pour le plus jeune, les missionnaires de l'Ascension, auquel vous avez donné tant d'encouragement et que vous avez entouré de si délicates attentions.

Monsieur le ministre, permettez-moi de vous rappeler un souvenir: votre père et le sien avaient le même amour pour leur pays, et tous deux pendant vos études vous vous êtes instruits à l'école de Mgr Labelle. Vous avez grandi dans le même amour de votre Dieu et de votre pays et vous avez vécu dans la même admiration du grand patriote du Nord, Mgr Labelle.

Aussi, je ne doute pas que du haut du ciel, la patrie commune, il ne prie pour le succès de ce congrès.

En l'absence de Monseigneur l'archevêque, l'administrateur du diocèse d'Ottawa vous renouvelle ses félicitations et vous offre de tout cœur ses vœux de succès pour le congrès.

Je demeure bien,

Monsieur le ministre,

Votre tout dévoué,

(Signé) J. O. ROUTHIER, V. G.

Administrateur.

Québec, 24 octobre 1905.

Monsieur,

Je suis chargé par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de vous exprimer sa reconnaissance pour votre gracieuse invitation au congrès de la colonisation, dont les réunions sont fixées aux 21, 22 et 23 novembre prochain.

Sa Grandeur désire vous témoigner son approbation du projet que vous avez conçu pour promouvoir une œuvre aussi essentielle à la prospérité nationale, aussi fertile en résultats salutaires pour l'Eglise et la patrie.

Monseigneur l'Archevêque aurait aimé à prendre part à votre congrès, et regrette que des engagements préalables l'en empêchent. Il fait des vœux pour que cette démonstration soit couronnée d'un plein succès et qu'il en naisse, pour la cause si éminemment patriotique de la colonisation, des sympathies aussi durables qu'efficaces.

Agréé, Monsieur le Ministre, l'hommage de profond respect avec lequel je suis,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

(Signé) L. LINDSAY, PTRE.,

Secrétaire.

Les Trois-Rivières, 25 octobre 1905.

Hon. Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

Monsieur le Ministre,

Je conçois toute l'importance du congrès que vous convoquez à St-Jérôme, pour les 21, 22 et 23 novembre prochain. Il n'est pas probable toutefois que je puisse y assister, mais je vais faire mon possible pour envoyer un prêtre, qui pourra s'occuper particulièrement des intérêts de la colonisation dans la région trifluvienne.

En vous remerciant de votre bienveillante invitation, je demeure respectueusement,

Votre humble serviteur,

(Signé) F. X., EV. DES TROIS-RIVIERES.

North Bay, 20 novembre 1905.

L'honorable J. B. Prévost, M.P.P.

Ministre de la Colonisation, etc., etc.

Saint-Jérôme,

Honorable et cher Monsieur,

Je viens de recevoir votre télégramme m'invitant à assister au congrès de la Colonisation qui s'ouvre aujourd'hui à Saint-Jérôme. Je regrette beaucoup que l'invitation que votre télégramme me dit m'avoir été envoyée, ne soit pas arrivée à destination. Si je l'avais reçue en temps, j'aurais pris des mesures pour pouvoir assister au congrès qui se fait à St-Jérôme.

Je m'intéresse beaucoup au progrès de la colonisation dans le nouvel Ontario. Il y a dans le Nipissing et l'Algoma un grand nombre de terres qui n'ont pas encore été prises. Ces régions sont ouvertes "aux braves gens de

Québec." Leur industrie, leur frugalité et leur dévouement sont dignes des plus grands éloges. Les Canadiens-français, je les connais et les admire. Ce sont les meilleurs colonisateurs. C'est avec cordialité que nous leur souhaitons la bienvenue dans ce nouveau diocèse du Sault Ste-Marie. Pour ma part, je ferai tout ce qui sera possible pour leur procurer les facilités de pratiquer leur sainte religion catholique, pour l'éducation de leurs enfants, et pour leur donner des moyens de transport par chemins de fer et chemins de de colonisation.

J'exprime de nouveau aux promoteurs du congrès mon sincère regret de ne pouvoir assister à la réunion, et je vous prie respectueusement de vouloir bien lire cette lettre à l'assemblée.

En souhaitant au congrès le plus grand succès,

Je suis,

Votre très sincère,

(Signé) D. J. SCOLARD,

Evêque du Sault Ste-Marie.

Pembroke, 27 octobre 1905.

A l'honorable J. Prévost,

Ministre de la Colonisation

des Mines et des Pêcheries,

P. Q.

Honorable Monsieur,

Je suis très sensible à l'honneur que vous me faites en m'invitant à assister au congrès de colonisation qui doit se tenir à St-Jérôme les 21, 22 et 23 du mois de novembre prochain.

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter mes félicitations à l'occasions de cette démarche que je considère propre à produire un bien immense dans les intérêts de la colonisation.

Mes occupations ne me permettront pas d'assister à vos délibérations, mais je me ferai remplacer par monsieur l'Abbé E. A. Latulippe, curé de la cathédrale, ici, un travailleur intelligent, un patriote dévoué, qui a à cœur le développement et la prospérité de son pays, et qui s'occupe activement de la question de la colonisation, question qu'il considère, de concert avec tant d'autres hommes intelligents, comme une question vitale pour nous, canadiens-français. Il pourra fournir des renseignements intéressants sur la colonisation de la région du Lac Témiscamingue qu'il a visitée à plusieurs reprises.

Monsieur l'abbé J. A. Beauchamp, nommé au mois de juillet dernier, curé de St-Bruno, dans le canton Guigues, mission desservie jusqu'alors par les RR. PP. Oblats de Ville-Marie, assistera aussi à ce congrès.

Priant Dieu de bénir les délibérations qui auront lieu dans cette circonstance solennelle, et lui demandant de leur faire produire tous les heureux fruits que vous en attendez,

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes hommages respectueux et de me croire,

Votre tout dévoué serviteur,

(Signé) N. G. IORRAIN,

Ev. de Pembroke.

A l'honorable J. Prévost,

Honorable et Cher Monsieur,

Mes universitaires font leur banquet mercredi prochain et nos philosophes font leur fête mardi. A tout cela il me faut présider et cela m'empêchera de prendre part à votre congrès où j'aurais été peu utile. J'ai cru qu'il était mieux de vous envoyer le seul homme de notre maison qui soit bien au courant des questions qui seront étudiées. C'est le révérend M. Gagnon qui est notre Procureur depuis plus de vingt ans et qui, comme tel, a l'administration de nos fermes et de nos seigneuries. Il aime à aller à votre congrès, il en profitera et il pourra probablement dire son mot sur une foule de sujets, car il est intelligent et renseigné.

Je n'ai pas besoin de vous dire que nous vous souhaitons le plus grand succès possible, vous avez en vue le bien de notre province, vous avez droit à mes félicitations et à notre sympathie.

Veillez agréer l'assurance de mon sincère attachement.

(Signé),

O. E. MATHIEU, Ptre.

Université Laval,

Québec, 17 nov. 1905.

Université Laval, Québec, 23 octobre 1905.

A l'Honorable Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

Honorable et Cher Monsieur,

Je ferai tout mon possible pour me rendre à votre gracieuse invitation. Je ne pourrai pas être bien utile à ce congrès, mais il me sera utile.

Si, durant votre séjour à Québec, vous voulez prendre quelques instants de repos, venez donc les passer à l'Université, vous serez le bienvenu et nous jaserons sur des sujets qui nous intéressent tous deux. Je ne vous interrogerai pas sur la philosophie que je vous enseignais, il y a vingt ans déjà.

Veillez croire à mon sincère attachement,

(Signé),

O. E. MATHIEU, Ptre.

Collège Ste-Marie, Montréal, le 26 octobre 1905.

L'honorable J. B. Prévost,

Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries,

Cher monsieur,

En résumant mes obligations du mois de novembre, je m'aperçois que je me suis engagé à plus que je ne puis tenir. Il m'est vraiment impossible de faire un travail pour votre congrès. Je le regrette bien sincèrement, parceque l'initiative dont vous êtes l'auteur me paraît digne de tous les encouragements. Vous faites là l'œuvre d'un bon patriote et veuillez croire qu'en cela les hommes bien pensants sont avec vous. Il est assez probable que je pourrai assister à vos séances du 22.

Veuillez agréer mes souhaits de succès et me croire,

Votre bien dévoué en N. S.

(Signé) J. LALANDE, S.J.

Honorable Monsieur Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

Québec.

Je vous remercie de la délicate attention que vous avez eue de m'inviter au congrès de colonisation à St-Jérôme.

Je regrette infiniment que les circonstances ne me permettent pas d'accepter.

Mon vicaire est absent, pour quelque temps, et les soucis de la cure ne me laissent pas le temps de préparer, comme il conviendrait, une conférence sur nos régions trop peu connues du Nord de Joliette.

Je le regrette souverainement, car l'occasion serait si belle pour vous parler de la Mantawasia, des colonies de St-Michel, de St-Zénon et d'autres plus récentes, de St-Ignace du Lac de la Rivière Cyprien.

Quand on fait de la colonisation en amateur, on ne peut pas y donner tout son temps, ni tout son cœur.

Merci, Monsieur le Ministre, d'avoir pensé à moi et à mes colonies.

Je demeure bien respectueusement,

Votre tout dévoué,

(Signé) J. B. MORIN, Ptre.

26 octobre 1905.

Séminaire de Québec, 9 novembre 1905.

A l'honorable Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

Québec.

Monsieur le ministre,

Mes devoirs professionnels m'empêchent d'accepter votre invitation. Toutefois, vous me permettrez de vous offrir mes félicitations pour l'activité que vous déployez et les projets importants que vous avez mis dans votre programme. Avec cette politique vraiment nationale, vous aurez l'appui de tous vos compatriotes canadiens français, vous réussirez, je l'espère, pour le grand bien de notre province.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments respectueux et me croire,
Monsieur le Ministre,

Tout à vous,

(Signé) JOS. N. GIGNAC, Ptre.

Albany, lundi matin, 6 novembre, 1905.

Mon Cher Ministre,

Votre invitation a longtemps couru après moi. Elle vient de m'atteindre à Albany. Quand vous irez dans le centre du Maine voir comment on y a réglé la pêche et la chasse, vous pourrez voir que votre lettre y est allée avant vous. On me l'a envoyée de Remford Falls.

Je vous remercie cordialement pour l'invitation à votre congrès. Le sujet que vous m'avez proposé m'eut, de fait, beaucoup intéressé. Et je l'aurais traité "*Om amore*" si j'avais été là.

Je me réjouis, comme je vous félicite, du travail constant, intelligent, dévoué, que vous faites dans votre département. J'imagine que, pendant ce temps Thibaudeau se charge d'être l'avocat modèle. Faites-lui, je vous prie, mes amitiés. Veuillez offrir mes respects à Mad. Prévost et agréer pour vous mes amitiés en J. C.

(Signé) LOUIS LALANDE, S. J.

St. Mary's Church. Williamantic, Conn.

Mon Cher Ministre,

Je viens de lire le programme de votre convention et de recevoir le billet de chemin de fer que vous avez eu la bonté de m'adresser.

Combien je vous félicite et suis fier de votre œuvre. Et quel bonheur

si j'avais pu être là. J'y suis de cœur tout de même, j'applaudis à votre initiative, et je souhaite à votre œuvre tout le succès qu'en attendent les apôtres de la colonisation, les vrais patriotes, et tous vos amis.

Je viens de faire une mission et une série de conférences qui nous ont permis de découvrir un millier de canadiens-français, qu'on ne connaissait ni à l'église ni ailleurs, ni par leur langue, ni par leurs œuvres. Cachés, enfouis dans l'américanisation. Si ce n'est pas là une trouvaille, je n'y entends plus rien.

Voyez un peu à votre santé, mon cher ami, ne vous tuez pas à faire du défrichement, et pensez aussi à ce bon vieux Terroir, que les Jésuites ont jadis cultivé avec soin, et qui est l'âme bien croyante, ardente, de Jean.

Tous les saluts d'un américain qui n'est pas et ne sera jamais américanisé.

(Signé) LOUIS LALANDE, S.J.

LA SOCIÉTÉ DE RAPATRIEMENT ET DE COLONISATION, DU LAC ST-JEAN.

Québec, 5 novembre 1905.

A l'honorable Commissaire de la Colonisation,

Honorable Commissaire,

En réponse à la vôtre du vingt-trois d'octobre dernier, j'ai le déplaisir de vous dire qu'il m'est bien difficile d'accepter la bienveillante invitation que vous me faites, je dois à regret décliner l'honneur de souscrire ma quote-part des remerciements ayant pour but le progrès de cette belle cause, la colonisation de notre province, que vous avez tant à cœur, mais nous en sommes empêché par des raisons bien légitimes. Tout de même, par impossible, il peut arriver que nous assistions personnellement aux délibérations du congrès, afin de prouver par notre présence que nous sommes bien disposés à seconder les efforts généreux que vous faites pour améliorer le sort de nos pauvres colons qui méritent un peu d'attention de la part de nos hommes publics.

J'ai l'honneur de me souscrire votre tout dévoué,

(Signé) JOS. RENAUD, PTRE.,

St-Cœur de Marie,
10 nov. 1905.

Rogersville, 21 novembre 1905.

Hon. Jean Prévost,

CONGRÈS DE LA COLONISATION, ST-JÉRÔME,

Cher monsieur,

Je vous remercie bien cordialement pour la gracieuse invitation que vous m'avez faite d'assister au congrès de colonisation, à St-Jérôme, les 21, 22 et 23 courant. J'aurais été heureux de me trouver dans cette assemblée de patriotes, dans l'église et dans l'état, tels que la province de Québec a l'insigne honneur et l'avantage de posséder. Quelle force pour l'église et l'état que cette union des cœurs pour l'avancement de notre beau pays le Canada. Depuis trente ans, je m'occupe de l'œuvre de la colonisation en Acadie, mais, quoique l'œuvre a fait certains progrès, il a manqué l'organisation, la coopération et le bon vouloir de nos gouvernements lesquels, selon mon estimation gouvernent trop au profit des riches et pas assez à l'avantage du pauvre, et particulièrement de l'ouvrier et du colon. Dans le Nouveau-Brunswick, nous sommes toujours en butte avec les spéculateurs de bois qui exploitent les forêts et qui s'opposent à ce que le gouvernement accorde des terres pour l'agriculture aux colons de bonne foi.

Toutes nos terres publiques sont licenciées pour 25 ans, et pratiquement, mais pas nécessairement, le colon ne peut arriver à se procurer un lot pour s'établir, car il n'y a pas de canton réservé pour la colonisation.

De plus, ces terres ne sont cédées aux colons que lorsqu'elles ont été détruites par les feux de forêts, ou pillées totalement, de sorte que le pauvre colon reste sans ressources les premières années du défrichement. Comme il n'y a que des acadiens qui colonisent, ou désirent coloniser sérieusement, l'œuvre de la colonisation ne forme aucun appui, nulle part. L'œuvre étant personnifiée, c'est-à-dire que l'élan donné ne venant que par des particuliers avec aucune autorité, et dont la faible influence est souvent nullifiée par des influences malveillantes, il en résulte que l'œuvre si importante de la colonisation est plus ou moins paralysée en Acadie. Dans la province de Québec, les autorités civiles et religieuses s'unissant dans un but commun, les résultats seront magnifiques.

Les obstacles à la colonisation sont :—

1o. Les difficultés à se procurer des bons cantons de terres et des chemins pour y arriver. Il faut des réserves entièrement en dehors des tracasseries des licenciés, et des chemins ;

2o. L'isolement et la pauvreté des colons, dans le commencement du défrichement, sont de nature à décourager les plus généreux et les plus courageux. Il faudrait encourager cette classe de citoyens par tous les moyens possibles. C'est l'armée la plus utile à la nation.

Je regrette ne pouvoir être présent avec les amis de la plus belle des causes, à St-Jérôme. Je souhaite beaucoup de succès à votre congrès national.

Votre dévoué serviteurs,

(Signé) MARCEL F. RICHARD, Ptre.

Paroisse de Ste-Marguerite du Lac Masson, Québec, 16 nov. 1905.

A l'hon. Jean Prévost,
Ministre de la Colonisation, etc., etc.
St-Jérôme, P. Q.,

Bien Cher M. le Ministre,

Je vous sais accablé d'ouvrage. Ma lettre ne sera pas longue. Merci, merci, de votre carte d'invitation ainsi que pour votre programme. Le congrès sera un succès. Votre organisation me paraît superbe. Ce congrès fera un bien incalculable. Je prie Dieu qu'il vous conserve la santé et bénisse vos travaux.

Recevez l'assurance et l'expression de ma respectueuse et sincère amitié.
Votre tout dévoué ami,

(Signé) J. P. DESROSIERS, Ptre, Curé.

P. S.—Mes commissaires ont décidé de bâtir un couvent. Les Sœurs de la Providence viendront en septembre prochain.

(Signé) J. P. D.

Paroisse de Ste-Marguerite du Lac Masson, Québec, 25 oct. 1905.

A l'honorable Jean Prévost,
Ministre de la Colonisation,
Saint-Jérôme,

Monsieur le Ministre,

Vous êtes en train de vous immortaliser si déjà votre nom, vos talents et vos travaux ne l'avaient déjà fait.

L'organisation de votre congrès me paraît admirable. Le succès ne peut manquer. Tout le monde est intéressé à ce congrès. Vous réussirez très certainement. Je vous félicite d'avoir Mgr Bruchési comme Président Honoraire. Non seulement vous montrez par là votre esprit chrétien, mais vous vous assurez l'estime, la sympathie et la confiance de tout le clergé de Montréal, longtemps. C'est avec joie que j'accepte votre gracieuse invitation d'assister à ce congrès. Dans quelques jours, je vous donnerai les noms de ceux qui pourront aller à St-Jérôme ces jours-là. Si je pouvais vous être utile dans la distribution de ces cartes auprès de mes paroissiens, croyez que je serais heureux de le faire. Vous pouvez croire que je souffre de ne pouvoir vous exprimer d'une façon tangible, la reconnaissance que Ste-Marguerite vous doit.

Selon toutes probabilités, les Sœurs de la Providence ouvriront une école et une maison de retraite pour les dames, en septembre prochain à Ste-Marguerite.

Prenez soin de votre santé. Vous ne vous appartenez plus maintenant.

Je prie Dieu qu'il vous bénisse, votre famille et toutes vos entreprises, en particulier le prochain congrès.

Je demeure, Monsieur le Ministre et Cher Ami,

Votre bien dévoué,

(Signé), J. P. DESROSIERS, Ptre, Curé.

Québec, 17 novembre 1905.

M. le Ministre,

Je regrette de ne pouvoir assister au congrès de colonisation que vous avez convoqué pour les 21, 22 et 23 courant, et je viens vous prier d'agréer mes excuses.

Permettez-moi d'ajouter que je suis très heureux d'apprendre que nombre de personnages éminents de notre monde politique et religieux vous ont promis leur concours. Outre l'avantage de leurs opinions et de leurs conseils, vous y trouverez, avec raison, le témoignage éloquent de l'intérêt que tous portent à la grande cause qui vous est confiée.

Agréez, Mr. le Ministre, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

(Signé) L. A. JETTÉ,

L'honorable J. J. B. Prévost,

Ministre de la Colonisation

des Mines et des Pêcheries,

P. Q.

Ottawa, 2 novembre 1905.

A l'hon. M. Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries,

à Québec.

Mon Cher Ministre,

J'accuse réception de votre lettre du 20 octobre dernier, que je trouve ici ce matin à mon arrivée de l'Ouest, laquelle m'invite à assister au congrès de la colonisation dans la ville de St-Jérôme les 21, 22 et 23 du mois courant.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis toute sympathie à l'idée d'une convention comme celle que vous convoquez; mais malheureusement je suis dans le moment engagé avec la commission du Tarif, et je serai en toute probabilité en voyage aux dates que vous mentionnez. J'aurais été en effet très heureux de pouvoir être un des vôtres lors de ce congrès; mais, comme vous le voyez, les circonstances ne me permettront pas de m'y rendre.

Je vous remercie bien sincèrement de la délicate attention que vous avez eue en m'invitant à ce congrès, et veuillez accepter mes vœux les plus sincères pour son succès.

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé) L. P. BRODEUR.

Montréal, le 23 octobre 1905.

L'honorable J. Prévost,

Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

Québec, P. Q.

Mon Cher Jean,

J'accuse la réception de votre lettre en date du 20 octobre courant m'invitant à assister à votre congrès de colonisation qui sera tenu à St-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre prochain. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je serais heureux de me joindre à vous en cette circonstance, mais comme il me faut partir pour l'Europe au commencement du mois prochain, je serai privé du plaisir d'être des vôtres.

Veuillez je vous prie accepter mes meilleurs souhaits de succès et me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé) R. PREFONTAINE.

Ottawa, Ont., 16 nov. 1905.

L'hon. Jean Prévost,

Québec,

Lettre et télégramme reçus. Je regrette de vous informer que je n'espère pas pouvoir assister à votre convention.

(Signé) WILFRID LAURIER.

Ottawa, le 23 octobre, 1905.

Mon Cher Prévost,

J'ai votre bienveillante lettre. Je voudrais pouvoir vous envoyer de suite une réponse affirmative, mais je crains que les engagements que j'ai déjà pris ne m'empêchent de me rendre à votre concours. Je vous assure cependant que si je suis libre à ce moment-là, je me ferai un plaisir de m'y rendre.

Croyez-moi bien, comme toujours, mon cher Prévost,

Votre tout dévoué,

(Signé) WILFRID LAURIER.

L'hon. J. Prévost,
Québec,

Montréal, oct. 23, 1905.

Honorable Jean Prévost,
 Commissaire de la Colonisation,
 Québec,

Monsieur le Ministre,

Je regrette de ne pouvoir accepter votre invitation d'assister à une convention de colonisation, que vous convoquez à St-Jérôme pour les 21, 22 et 23 novembre prochain, des engagements importants me retiendront ici à ces dates.

J'espère que la convention sera un grand succès et je ne doute pas qu'il en soit ainsi, étant convoquée par un homme de votre énergie et de votre habileté.

Veuillez me croire,

Monsieur le ministre,

Bien à vous,

(Signé) L. J. FORGET.

Montréal, 10 novembre 1905.

A l'honorable monsieur Prévost,
 Ministre de la Colonisation,

Cher monsieur,

Je ne sais pas si je pourrai assister à votre congrès de colonisation, mais je vous félicite cordialement de la bonne et patriotique pensée que vous avez eue de réunir à St-Jérôme, tous les amis de la colonisation.

Ce sera comme un grand conseil national dont les résolutions seront, je l'espère, aussi pratiques que possibles ; où les idées générales sur l'importance de la colonisation feront place aux suggestions pratiques, aux résolutions énergiques. Il y a quelques années, j'entreprenais une campagne en faveur de la colonisation ; je demandais la formation d'une grande association qui embrasserait toutes les parties du pays et aurait à sa tête nos évêques, nos prêtres, nos députés et nos meilleurs citoyens, afin de décider le gouvernement à faire ce que l'avenir et la conservation de notre nationalité exigent.

J'avais pensé qu'une association de cette nature aurait pu diriger vers nos meilleures régions des groupes de colons forts et sérieux. Aidé des conseils d'hommes sages, je faisais des suggestions au sujet de la division des terres en terres arables et en terres forestières, du droit donné au colon de couper, utiliser et vendre même le bois sur un certain nombre d'arpents de terre défrichée, la confection de chemins de front et de montées, la mise en disponibilité

de grandes étendues de terre où les colons pourraient s'établir par groupes ; la construction d'écoles et d'églises ; l'octroi gratuit des terres, etc., etc. Mais j'allais plus loin que cela et je demandais même que le gouvernement et l'association aidassent les colons pauvres à faire les premiers défrichements, à certaines conditions et moyennant garanties.

Ce serait trop long de vous énumérer toutes mes suggestions, d'ailleurs à quoi bon ? On va encore dire qu'il faudrait pour les mettre à exécution beaucoup d'argent que le gouvernement n'a pas.

Je répondrai qu'une vaste association comme celle que j'avais en vue réussirait avec le gouvernement à trouver l'argent nécessaire pour donner effet à la plus grande partie au moins de ces suggestions.

J'ajoutais que le gouvernement provincial devrait et pouvait obtenir une augmentation du subside fédéral, et que, dans tous les cas, il pourrait faire un emprunt spécial pour donner une grande poussée à la colonisation, ou encore induire la population avec l'aide de l'association à consentir à l'imposition d'une taxe spéciale.

Croyez-vous que tous les évêques, les prêtres et les meilleurs citoyens des deux partis ne décideraient pas notre population à consentir à un emprunt ou à une taxe spéciale ?

Ceux qui sont convaincus comme moi que le devoir de tout patriote est de chercher et de prendre les moyens de conserver et d'augmenter notre population, ne peuvent croire que la population refuserait de faire les sacrifices nécessaires pour livrer au colon des régions immenses où des millions d'hommes pourraient vivre heureux et prospères, au lieu d'aller porter ailleurs des forces qui sont plus ou moins perdues pour nous, pour notre influence.

J'applaudis donc à votre projet et fais les vœux les plus ardents pour le succès de votre congrès.

J'espère qu'il en jaillira des éclairs et des coups de clairons qui feront sensation et surtout, comme je le disais, des résolutions pratiques, énergiques.

Veillez me croire,

Votre dévoué,

(Signé) L. O. DAVID.

Montréal, 31 octobre 1905.

L'honorable Jean Prévost,

M. C. & M. P.

Cher Monsieur,

Je regrette de ne pouvoir me rendre à votre invitation d'être présent à St-Jérôme les 21, 22 et 23 novembre prochain. Néanmoins, je ne puis laisser passer l'occasion sans vous offrir mes félicitations sur le zèle et l'activité que vous mettez au service de la colonisation et vous souhaiter le plus grand succès.

Votre bien dévoué,

(Signé) C. B. DE BOUCHERVILLE.

Ottawa, 11 novembre 1905.

L'honorable Jean Prévost,
 Québec.

Monsieur le ministre,

Je viens vous remercier de votre aimable invitation d'assister au congrès de la colonisation à St-Jérôme. Je dois vous remercier en même temps de l'honneur que vous avez fait à mon comté en choisissant mon collègue, M. Kelly, député de Bonaventure à la Législature, comme vice-président.

Vous avez entrepris une grande œuvre et vous pouvez compter sur toutes les sympathies.

Croyez-moi,

Monsieur le ministre,

Votre bien dévoué,

(Signé) CHARLES MARCIL.

Waterloo, 2 novembre 1905.

Hon. Jean Prévost,

Québec,

Mon cher monsieur Prévost,

Permettez-moi de vous remercier pour votre bienveillante invitation d'assister au congrès qui aura lieu les 21, 22 et 23 du courant, à Saint-Jérôme, dans les intérêts de la colonisation. Je regrette seulement de ne pouvoir y assister. Je suis très heureux de voir quelle activité et quel zèle vous déployez, et je suis convaincu qu'ils ne peuvent avoir que de bons résultats.

Je crois que vous agissez sagement en allant vous renseigner par vous-même sur une question aussi difficile qu'importante. Si la province de Québec est appelée à un glorieux avenir, si ses immenses ressources naturelles doivent être développées et mises en valeur, nous devons apprendre à nos gens à rester chez nous— à défricher les forêts et labourer le sol au lieu de s'en aller essaimer dans les villes américaines ou gagner le Nord-Ouest.

La politique d'action et de progrès que vous semblez disposé à adopter devrait avoir de bons résultats, surtout si vous réussissez à obtenir l'aide nécessaire du gouvernement et de la législature et l'appui loyal de la presse et du peuple.

Dans l'espoir que votre convention sera couronnée de succès au-delà de vos propres espérances,

Je suis votre dévoué, etc.,

(Signé) C. H. PARMELEE.

Richmond, P. Q., 23 octobre 1905.

Hon. Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation, etc.,

Québec, P. Q.

Mon cher monsieur le ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 23 du courant m'invitant à assister au congrès de la colonisation qui aura lieu à Saint-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre. Je me ferai un devoir et un plaisir d'y assister.

J'ai aussi reçu avec l'invitation le programme du congrès qui fait voir l'importance des sujets à discuter.

Permettez-moi de vous féliciter sur l'idée que vous avez eue de préparer cette réunion. Je ne doute pas que cela aura un excellent résultat pour la province et vous fera grandement honneur à vous-même.

Votre dévoué,

(Signé) P. S. G. MacKENZIE.

Montréal, 10 novembre 1905.

Honorable Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

Québec.

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'applaudir à la patriotique initiative qui vous fait réunir en un vaste congrès les représentants les plus autorisés de la nation, aux fins d'élucider l'un des problèmes qui tiennent de plus près à l'intérêt vital du pays.

Je désirerais pouvoir me rendre le témoignage d'avoir déjà en ces matières l'expérience qui me permet de prendre une part effective aux délibérations de ce congrès, en y développant l'une des questions proposées à l'étude des congressistes.

Faute de m'en pouvoir flatter, j'aurai du moins la satisfaction, en assistant aux séances, d'acquérir des notions précieuses qui me mettront en mesure, j'espère, d'apporter plus tard à des travaux de ce genre ma modeste collaboration.

J'ai donc l'honneur, monsieur le Ministre, d'accepter votre invitation et, en vous exprimant combien je vous sais gré de votre bienveillance, de vous prier d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

(Signé) J. OCTAVE MOUSSEAU,

Député pour le comté de Soulanges.

Québec, 23 octobre 1905.

L'honorable J. Prévost,
 Ministre de la Colonisation,
 des Mines et des Pêcheries,
 Québec.

Mon Cher Ministre,

J'accuse réception de la vôtre par laquelle vous me faites part de la décision que vous avez prise de tenir un congrès de colonisation, à St-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre prochain. Vous m'invitez à y assister et à y traiter un sujet dont vous laissez le choix à ma discrétion. Je vous félicite de l'heureuse idée que vous avez eue et de la promptitude avec laquelle vous la réalisez. Des questions importantes seront certainement discutées pendant ce congrès, mais mon expérience en pareille matière ne me permet pas d'inscrire mon nom sur la liste de ceux qui prendront part aux discussions qu'elles soulèveront. Veuillez croire toutefois que si les circonstances me le permettent, je me ferai un devoir d'assister comme auditeur sympathique à ce congrès dont le résultat ne me fait point de doute.

Avec mes vœux de succès,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très dévoué,

(Signé) CYRILLE F. DELAGE.

Lowell, Mass., le 26 octobre 1905.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du 23 du présent mois, m'invitant à prendre part aux travaux du congrès de colonisation qui doit avoir lieu à Saint-Jérôme, les 21, 22 et 23 novembre prochain.

Je vous remercie bien cordialement de m'avoir envoyé cette invitation, c'est un sujet qui m'intéresse beaucoup. Il y a un trop grand nombre des nôtres dans la nouvelle Angleterre qui feraient bien mieux pour eux-mêmes, leurs familles et leur patrie, s'ils étaient sur une terre à défricher en Canada, ces jeunes gens gros, forts et pleins de santé qui travaillent dans les fabriques à petits salaires, qui le dépensent intégralement tous les samedis, sans pouvoir faire un sou d'épargne pour l'avenir. Quelle différence s'ils étaient à se défricher un domaine qui assurerait l'aisance et pour eux et l'avenir pour leurs enfants.

Je suis peiné, monsieur le ministre, de me priver du plaisir d'être avec vous le mois prochain. Je suis retenu à la cour pour la plus grande partie du mois et il est bien impossible de me faire remplacer.

Je soushaité beaucoup de succès à cette convention et vous félicite pour le dévouement que vous déployez à cette grande cause de la colonisation.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mon parfait dévouement et profond respect.

(Signé) J. H. GUILLET,

Avocat.

L'honorable Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries,

Québec.

A l'honorable Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries,

Québec,

Monsieur le ministre,

Vous me faites grand honneur en m'invitant à assister au congrès de la colonisation et je vous en remercie bien cordialement ; mais les circonstances m'empêcheront de me rendre à St-Jérôme. C'est que d'ici à la mi-décembre, nous serons en pleine période électorale.

Vous avez toutes mes sympathies dans la belle œuvre que vous poursuivez avec tant de courage. On ne saurait insister trop fortement sur l'importance de la colonisation dans la province de Québec, au point de vue de l'avenir des Canadiens-français.

L'immigration au Canada est une excellente chose, en vue du développement général du pays ; mais, à mon humble avis, le rapatriement devrait occuper plus particulièrement l'esprit de ceux qui ont à cœur le maintien de la langue et des traditions françaises sur le continent américain.

Je sais parfaitement qu'il serait absurde de vouloir rapatrier les Canadiens-français qui prospèrent aux Etats-Unis ou ailleurs. Mais il y a dans les Etats de l'Est et de l'Ouest de la grande république américaine, des milliers d'ouvriers franco-canadiens désillusionnés et vraiment malheureux qui s'empresseraient de rentrer au pays natal, s'ils entrevoyaient la possibilité d'y gagner leur vie et de s'y fixer en permanence.

Je souhaite donc, du plus profond de mon cœur, que le congrès de colonisation soit couronné de succès et qu'il produise des fruits abondants.

Quant à votre initiative, dans ce mouvement destiné à promouvoir les meilleurs intérêts de la province de Québec, en même temps que ceux de notre race, elle est éminemment louable et digne de toute admiration.

Merci donc, encore une fois, et puissiez-vous réussir au-delà de vos espérances.

L'Indépendant sera heureux de donner aux délibérations de votre congrès toute la publicité possible. Et, si je puis vous être utile autrement que par ma présence, comptez sur mon entier dévouement.

En vous priant, monsieur le ministre, d'agréer l'expression de ma haute considération,

J'ai l'honneur de me souscrire,

Votre humble serviteur,

(Signé) G. DE TONNANCOUR,

Directeur de *L'Indépendant*.

Fall River, Mass., 12 novembre 1905.

Québec, 27 octobre 1905.

L'honorable Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

Monsieur le ministre,

Je vous remercie sincèrement de l'invitation que vous avez bien voulu m'envoyer, d'assister au prochain congrès de colonisation à St-Jérôme. Il m'est impossible de prévoir dès maintenant si je pourrai y assister. Soyez sûr que je le ferai de grand cœur dans le cas où cela me sera possible.

Je ne doute pas que, grâce à votre direction éclairée, ce congrès ne produise d'excellents résultats, étant donné surtout, comme vous le dites dans votre lettre, que toutes les questions y seront traitées par des hommes compétents.

Veillez agréer, monsieur le ministre, avec l'expression de ma respectueuse considération, l'hommage de mon entier dévouement.

(Signé) J. C. K. LAFLAMME.

Fall River, Mass., ce 25 octobre 1905.

Monsieur le ministre,

Je viens de recevoir la vôtre en date du 23 du courant. Le sujet que vous proposez de mettre à l'étude, à la convention du mois prochain, est rempli d'intérêt, non-seulement pour vous, du Canada, mais aussi pour la famille française des Etats-Unis. J'y ai apporté, depuis plusieurs années, une étude spéciale. Je ne puis vous promettre, dès maintenant, de prendre part au congrès projeté, mais je ferai tout en mon pouvoir pour être des vôtres, au

moins le deuxième jour. Si j'y vais, je prendrai la parole sur la question de l'immigration et du rapatriement. Dans une ou deux semaines je pourrai vous aviser de ma décision finale. Si je me trouve en retard, je vous serai obligé de m'en donner avis afin que je ne me rende pas à St-Jérôme comme simple spectateur. Ce serait partir d'un peu loin, malgré le plaisir que j'aurais à vous serrer la main. Nous suivons toujours avec un intérêt toujours croissant les faits et gestes de nos frères de la province de Québec et du Canada tout entier. Nous nous intéressons à tout ce qui peut conduire au bonheur et à la gloire de notre race des deux côtés du 45ième. Pour ma part, j'ai constaté avec un indicible plaisir que le gouvernement de Québec possédait un ministre de la colonisation qui pensait à autre chose qu'à sa bourse, à son intérêt personnel et à sa réélection. Nous avons trop peu de ces hommes, notre bonne race canadienne-française ne devrait pas s'affaïsser sous le fardeau du "rond-de-cuirisme." Un poste public, quel qu'il soit, n'est pas plus élevé que l'homme qui l'occupe, quoi qu'on en pense dans le "populo." Nous ne savons ce que l'avenir nous réserve et il est de notre devoir, en prévision des événements futurs possibles, de resserrer autant que nous le pouvons les liens qui unissent les deux branches de notre famille franco-américaine. Nous pouvons différer dans notre interprétation des principes politiques ou économiques ; nous pouvons entretenir sur une foule de questions des opinions diamétralement opposées, mais il est un sujet sur lequel nous ne pouvons différer, sur lequel il serait criminel d'entretenir des idées divergeantes, c'est l'avenir de notre race, de notre vieille province de Québec, de tous nos groupes français, si vigoureux, si vivaces, si patriotiques et si pleins de promesses.

Vous avez, monsieur le ministre, l'assurance de ma cordiale collaboration dans le mouvement que vous avez lancé, et j'espère avoir le plaisir, dans quelques jours, de vous adresser mes meilleurs souhaits de bonheur pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Votre bien dévoué,

(Signé) C. E. BOIVIN,

Box 698.

Hon. Jean Prévost,

Québec, P. Q.

Montréal, 24 octobre 1905.

L'honorable monsieur Jean Prévost,

Commissaire de la Colonisation,

Québec.

Mon cher ministre,

Ce serait un plaisir pour moi que d'assister au congrès de Saint-Jérôme. Vous avez eu une heureuse idée de le convoquer.

Vous pouvez compter sur ma bonne volonté la plus entière.

J'espère que j'aurai le privilège de pouvoir vous donner en toutes circonstances mon concours. Il y a si longtemps que l'on n'a pas fait de politique de colonisation, d'agriculture et d'instruction publique dans notre chère et bonne province de Québec.

Je vais donner dans *La Patrie* tout l'éclat possible à votre congrès de novembre.

Ne vous donnez pas de mal à mon sujet. Votre maison sera très pleine. Je me tirerai bien d'affaires sans vous encombrer davantage.

En vous félicitant de nouveau de l'idée patriotique et pratique que vous avez eue, je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé) J. ISRAEL TARTE.

Ottawa, 18 novembre 1905.

L'honorable Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation et des Mines,

Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception du programme des séances du congrès de colonisation ainsi que de la carte donnant droit à une réduction sur les chemins de fer. Veuillez accepter mes remerciements. Je crains cependant de ne pouvoir en profiter pour cause de maladie dans ma famille, ce qui m'empêchera de m'absenter. J'aurais pourtant voulu, puisque vous me faites l'honneur de m'y inviter, parler devant le congrès de l'idée de la formation d'une société des industries forestières, dont le premier devoir serait de former des syndicats industriels de colons et de fonder des usines forestières. Si les circonstances m'empêchent de le faire, j'espère que vous voudrez bien accepter un exemplaire de mon livre qui paraîtra bientôt et qui expliquera à peu près mes idées.

Veuillez me croire, monsieur le ministre,

Votre très dévoué,

(Signé) ERROL BOUCHETTE.

Chicoutimi, 24 oct. 1905.

L'honorable Jean Prévost,

Ministre de la Colonisation,

des Mines et des Pêcheries,

Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 19 octobre courant, m'invitant à prendre part au congrès de colonisation que vous avez convoqué pour les 21, 22 et 23 novembre prochain.

Laissez-moi d'abord vous remercier de votre invitation. Cette invitation me prouve que vous vous intéressez non seulement au progrès de la colonisation, mais encore au développement de la presse rurale, facteur puissant dont il faut tenir compte aujourd'hui.

La ligne de conduite que vous suivez, au point de vue de la colonisation, me semble rationnelle, et laissez vous remercier pour l'intérêt que vous portez à notre région.

J'ai tout lieu de croire que de ce congrès vous pourrez tirer un excellent parti pour les réformes qui vous paraissent désirables.

Je serais heureux de pouvoir assister aux séances du prochain congrès, mais même avec une réduction de passage, les dépenses sont encore trop considérables et je dois y renoncer.

Vous souhaitant grand succès dans l'œuvre éminemment nationale que vous avez entreprise, je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

(Signé) H. MAGNAN,

Rédacteur.

Québec, 18 décembre 1905.

L'honorable J. Prévost,

Ministre de la Colonisation,

Hotel du Gouvernement,

Québec.

Cher monsieur Prévost,

Lors de la conférence sur la voirie que j'ai faite au congrès de colonisation de Saint-Jérôme, j'ai oublié de recommander que les Sociétés de Colonisation fussent aussi des associations de bons chemins. Il me semble qu'instituer des sociétés spéciales de bons chemins, amènerait une complication de rouage et parfois des ennuis, des conflits.

J'ai aussi oublié de recommander tout particulièrement la rédaction ou la compilation d'un code succinct et bien clair, ainsi que des règlements de voirie. Peut-être existe-t-il déjà quelque chose de semblable. Pour ma part, je n'en ai pas encore vu.

S'il n'y en a pas, et que les lois de voirie se trouvent exclusivement contenues dans le code municipal, je crois qu'il serait bien utile et même nécessaire de les extraire de là, d'en faire une refonte simple, lucide et transparente, de les faire imprimer et distribuer dans la province.

Maintenant, monsieur le ministre, comme il y a peut-être vingt milles de chemin à rectifier, à prolonger ou à ouvrir dans la province de Québec, m'est avis qu'il n'est pas trop tôt pour organiser l'administration spéciale de la voirie. Après les bonnes résolutions, l'action.

Si l'institution doit faire l'objet d'une mesure législative, alors j'espère que la prochaine session de la législature verra l'apparition de cette mesure, à laquelle, du reste, votre nom restera nécessairement attaché.

Si je puis vous être utile en quoi que ce soit à ce sujet, veuillez bien compter sur mes humbles efforts.

Je suis très content du cordiale accueil que l'on a fait, de maintes parts, et verbalement et par lettres, à ma conférence sur la voirie, à Saint-Jérôme. J'en suis d'autant plus heureux pour vous, pour le congrès, et pour moi, que j'étais loin de m'attendre à ce résultat, et que je m'en voulais beaucoup de m'être rendu aussi facilement, avec mon modeste manuscrit, à votre gracieuse invitation.

Le congrès de Saint-Jérôme a eu un franc succès de toutes manières. On en cause toujours dans les termes les plus sympathiques.

Veuillez agréer mes salutations les plus cordiales.

(Signé) N. LEVASSEUR.

Montréal, 23 novembre 1905.

Hon. Jean Prévost,

Ministre des Mines, des Pêcheries,
et de la Colonisation.

Monsieur le ministre,

Le Club Choquette composé exclusivement d'ouvriers salairiés a passé la résolution suivante : proposé par M. T. David et F. Bricette, que le Club Choquette a appris avec plaisir le grand succès que vous avez obtenu à votre congrès de colonisation tenu à St-Jérôme, et qui a permis à toutes les classes dirigeantes de notre chère province d'y prendre part.

Les membres du Club Choquette espèrent que dans un avenir rapproché, toutes les résolutions passées à votre congrès seront réalisées, pour le plus grand bien de nos colons. Permettez-moi, M. le ministre, de vous féliciter sincèrement pour le nouvel essor que vous avez introduit dans votre département.

Je demeure,

Monsieur le ministre,
Votre dévoué serviteur,
(Signé) J. C. SCOTT,
Secrétaire.

396 Parc Lafontaine.

Réponse à un ordre de la Chambre pour la production d'un état complet et détaillé des dépenses occasionnées à la province par le congrès de Colonisation de Saint-Jérôme, en 1905 :—

L'honorable Jean Prévost—	
Pour déboursés de voyage, réception, voitures pour invités....\$	150 00
Alfred Pelland—	
Service comme secrétaire du congrès de colonisation.....	100 00
Alfred Pelland—	
Cochers, express, freight, etc.....	19 50
Léontine Bédard—	
Travail et correspondance <i>re</i> congrès de colonisation.....	17 00
Alfred Pelland—	
Travail préparatoire au congrès de St-Jérôme, pour correspon-	
dance, lettres d'invitation, publicité dans les journeaux, etc....	50 00
Dussault & Proulx—	
Impression d'entêtes de lettres, de programmes des séances, de	
circulaires, d'invitation au public, à la presse et de cartes	
d'invitation à la presse et de cartes d'admission au congrès.	64 94
Alfred Paradis—	
Dépenses de voyage <i>re</i> congrès.....	25 00
Denis Donavan—	
Dépenses de voyage <i>re</i> congrès.....	25 00
René Dupont—	
Services comme secrétaire du congrès de colonisation.....	100 00
Arthur Gagnon—	
Timbres de poste <i>re</i> congrès de colonisation.....	37 00
Jules Blais—	
Salaire, dépenses de voyage et pension.....	30 00
Victor Juneau—	
Salaire, dépenses de voyage et pension.....	30 00
Dominion Express Co	
Transport d'effets.....	9 15
Alfred Pelland—	
Voyage à Montréal, à St Jérôme et retour, et dépenses durant le	
congrès.....	50 00
Denis Donavan—	
Dépenses <i>re</i> congrès.....	20 00
Dussault & Proulx—	
Impression de lettres circulaires et de programmes du congrès..	30 60
Ed. Langlois—	
Pour pension de MM. A. Pelland, D. Donavan et A. Paradis,	
loyer d'un type-writer, téléphone.....	42 25
J. N. Castonguay—	
Dépenses de voyages au congrès de colonisation.....	23 55
Bella Dastous—	
Travail de sténographie et de clavigraphie <i>re</i> congrès de coloni-	
sation.....	25 00
S. Robitaille & Cie—	
Articles pour orner la salle des séances du congrès.....	70 00

Joseph Marcoux—	
Travail pour adresser et expédier cartes, lettres, brochures et copies de lettres au clavigraphie.....	30 00
J. Alcide Daoust—	
Dépenses de voyages, achats de décorations, chauffage de salle et distribution de circulaires.....	42 58
Alfred Paradis—	
Travail <i>re</i> congrès de colonisation.....	50 00
R. Beullac—	
Décorations et luminaire.....	223 00
Léontine Bedard—	
Copies de lettres <i>re</i> congrès de colonisation.....	6 00
J. E. Prévost, fils	
Impression de cartes, circulaires et papeterie.....	10 79
Adélarde Labelle—	
Charroyage de chaises.....	2 00
Ernest Robitaille—	
Travail pour le congrès.....	5 00
C. J. Magnan	
Dépenses <i>re</i> congrès de colonisation.....	14 00
W. J. Woodburn & Son—	
1,000 boutons pour le congrès.....	20 00
Dr Henri Prévost—	
Engagement de l'orchestre Jérémien, pour le congrès, musique, fanfare, etc.....	75 00
Joseph Boisseau—	
Travail de correspondance et écriture <i>re</i> congrès de colonisation ..	25 00
The Bell Telephone Co	
Messages téléphoniques.....	21 35
Daily Telegraph	
Impression d'insignes, de rubans, etc.....	30 00
Jos. St Charles—	
Pour un dessin <i>re</i> colonisation.....	30 00
Montreal Photo Engraving Co	
Gravure; agriculture, colonisation.....	4 00
Uldéric Dombrowski—	
Travail avant et pendant le congrès.....	10 00
P. L. Y. Vézina—	
Loyer de meubles pour le congrès.....	10 75
G. Balor	
Photographies.....	3 00
Jean Riel	
Travail, correspondance, etc.....	25 00
Gaston de Montigny—	
Rédaction d'annonces, correction d'épreuves, publicité, etc.....	25 00
Granger Frères—	
Couronne commémorative.....	15 75
The St Jerome Power and Electric Light Co—	
Illumination, installation, etc., <i>re</i> congrès de colonisation.....	150 00
J. A. Dumas	
Photographies, transparents et frais de voyages.....	17 50

Dr J. Em. Fournier—	
Pension payée pour les colons du Lac St-Jean durant le congrès	23 00
Joseph Boisseau—	
Surveiller l'organisation des préparatifs du congrès.....	25 00
	\$1,812.71

RESOLUTIONS DU CONGRES DE COLONISATION.

Texte des résolutions suggérées par les comités particuliers et adoptées par le congrès :

1o LES RÉSERVES DE COLONISATION.

Le congrès après délibération émet le vœu suivant :—

Que tout en continuant à faire de la colonisation partout où il peut s'en faire, le gouvernement établisse, sur différents points de la province, des réserves spécialement choisies en vue de la colonisation, d'une étendue suffisante pour former une paroisse, une partie de paroisse, ou municipalité, dans lesquelles réserves le gouvernement devra ouvrir des chemins en quantité suffisante pour permettre l'accès à tous les lots.

Qu'enfin le gouvernement soit invité à établir des maisons de refuge pour les colons, dans les dites réserves, et à nommer des guides compétents pour faciliter l'établissement de ces colons, non seulement dans les dites réserves, mais aussi partout où le besoin s'en fera sentir.

2o—LA LOI DES TERRES.

Le congrès après délibérations émet le vœu suivant :

Que le gouvernement soit invité à faire exécuter la loi réglementant la coupe du bois par le marchand de bois.

3o—LES CHEMINS DE COLONISATION.

Le congrès après délibérations émet le vœu suivant :—

Que ce comité invite respectueusement le gouvernement de la province de Québec à ne pas dépenser un seul sou des deniers votés annuellement par la législature, pour les chemins de colonisation, ailleurs que dans les chemins considérés utiles à la colonisation et auxquels nul intéressé n'est en état de pourvoir.

4o—LE COLON ET L'ECOLE.

Le congrès après délibérations émet le vœu suivant :—

Qu'une partie des cinquante mille piastres ajoutées à la dernière session de la législature pour l'instruction élémentaire soit affectée :—

1o.—A venir en aide aux écoles des colonies des colonies pauvres actuellement établies, ainsi qu'à celles des futures colonies en dehors des réserves ; 2o. A pourvoir d'écoles les colonies établies dans les réserves qui seront créées par le gouvernement.

5o.—LES CHEMINS DE FER.

Le congrès après délibérations émet le vœu suivant :—

Que les détenteurs des chartes des lignes de chemins de fer du nord de

Montréal et de l'Intercolonial soient priés de vouloir bien, dans l'intérêt de la colonisation, entreprendre la construction immédiate de leurs chemins respectifs entre le Nomingue et le rapide de l'Original et entre Gordon Creek (ou Témiscamingue sud) et la rivière des Quinze.

60—LA LOI DES HOMESTEADS.

Le congrès après délibérations émet le vœu suivant :

Que ce congrès invite respectueusement le gouvernement de la province de Québec à modifier la loi 60 Viet., ch. 27, intitulé : " Loi modifiant la loi concernant la protection des colons et l'établissement des Homesteads ", de façon à permettre au colon qui a obtenu un homestead de l'hypothéquer, pour avance actuelle, aux mêmes conditions et avec les mêmes formalités que pour la vente ou l'aliénation des dits homesteads, de façon à se procurer, à des taux raisonnables d'intérêt l'argent, dont il peut avoir besoin pour continuer le développement de son patrimoine à son plus grand avantage, et celui de la colonisation dans cette province.

70—LES SOCIÉTÉS DE COLONISATION.

Le congrès après délibérations émet le vœu suivant :

Que ce congrès reconnait et apprécie l'œuvre efficace accomplie par les sociétés de colonisation et qu'une aide additionnelle, à la discrétion du ministre, soit donnée aux dites organisations, et qu'un conseil général se composant de deux délégués de toutes les sociétés de colonisation se réunisse annuellement dans l'intérêt de la colonisation, et aux frais de la société.

80—LA COLONISATION SPORTIVE.

Le congrès après délibérations émet le vœu suivant :—

Que les déclarations faites par le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries, quant à ce qui concerne la pêche et la chasse, rencontrent entièrement l'approbation de ce comité, surtout cette partie des déclarations qui a trait à la pêche aux filets dans les eaux intérieures de la province, et notamment la prohibition absolue de cette pêche aux filets dans tous les lacs de la province, ainsi que la diminution, par le département, autant que la chose sera praticable, des licences permettant actuellement la pêche aux filets dans les rivières.

90—RAPATRIEMENT ET IMMIGRATION.

Le congrès après délibérations émet le vœu suivant :

Que ce congrès est d'avis qu'il serait opportun de prendre les mesures nécessaires pour aider aux canadiens des Etats-Unis à venir s'établir dans la province de Québec.

100—LE COLON ET LE TRANSPORT.

Résolu que les secrétaires du congrès, avec une commission, si cela est jugé nécessaire, s'adressent à la convention des chemins de fer intéressés et demandent que les taux de transport soient réduits pour les colons nouveaux de la province de Québec.

